



SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 85 729 430 €
 SIEGE SOCIAL : 42 RUE WASHINGTON – 75008 PARIS
 552 040 982 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 7 AVRIL 2022

Résultat des votes par résolution
 (article R.22-10-30 du Code de commerce)

Paris, le 14 avril 2022

Nombre d'actions composant le capital	42 864 715
Nombre d'actions ayant droit de vote	42 815 802
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	34
Nombre d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	42 427 122
Nombre de voix détenues par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	42 427 122

Quorum atteint : 99,092 % des actions ayant droit de vote

Résolutions	Résultat	Votes pour	Votes contre	Total de voix exprimées	Absentions
1^{ère} résolution ordinaire Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021	adoptée	42 426 548 (100 %)	-	42 426 548 (98,978 %)	574
2^{ème} résolution ordinaire Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021	adoptée	42 426 548 (100 %)	-	42 426 548 (98,978 %)	574
3^{ème} résolution ordinaire Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et fixation du dividende	adoptée	42 426 548 (100 %)	-	42 426 548 (98,978 %)	574
4^{ème} résolution ordinaire Approbation du contrat de cession et d'échange conclu entre SFL et Predica, conformément aux dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce	adoptée	42 427 122 (100 %)	-	42 427 122 (98,979 %)	-
5^{ème} résolution ordinaire Renouvellement du mandat de Madame Arielle Malard de Rothschild, Administrateur	adoptée	42 427 122 (100 %)	-	42 427 122 (98,979 %)	-
6^{ème} résolution ordinaire Renouvellement du mandat de Monsieur Juan José Brugera Clavero, Administrateur	adoptée	42 427 122 (100 %)	-	42 427 122 (98,979 %)	-
7^{ème} résolution ordinaire Renouvellement du mandat de Monsieur Pere Viñolas Serra, Administrateur	adoptée	42 427 122 (100 %)	-	42 427 122 (98,979 %)	-
8^{ème} résolution ordinaire Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux conformément à l'article L.22-10-8 II du Code de commerce	adoptée	42 308 555 (99,72 %)	118 399 (0,28 %)	42 426 954 (98,979 %)	168
9^{ème} résolution ordinaire Approbation de l'ensemble des rémunérations versées ou attribuées aux mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 conformément à l'article L.22-10-34 I du Code de commerce	adoptée	42 313 372 (99,97 %)	13 750 (0,03 %)	42 427 122 (98,979 %)	-
10^{ème} résolution ordinaire Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à Monsieur Juan José Brugera Clavero, Président du Conseil d'administration	adoptée	42 427 122 (100 %)	-	42 427 122 (98,979 %)	-
11^{ème} résolution ordinaire Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à Monsieur Nicolas Reynaud, Directeur général	adoptée	42 349 929 (99,97 %)	14 324 (0,03 %)	42 364 253 (98,832 %)	62 869

Résolutions	Résultat	Votes pour	Votes contre	Total de voix exprimées	Absentions
12^{ème} résolution ordinaire Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation finalités, modalités, plafond	adoptée	42 427 122 (100 %)	-	42 427 122 (98,979 %)	-
13^{ème} résolution ordinaire Pouvoirs en vue des formalités	adoptée	42 427 122 (100 %)	-	42 427 122 (98,979 %)	-

1^{ère} résolution extraordinaire Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues, dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond	adoptée	42 427 122 (100 %)	-	42 427 122 (98,979 %)	-
2^{ème} résolution extraordinaire Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'apporter les modifications nécessaires aux statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification de ces modifications par la prochaine Assemblée générale extraordinaire	adoptée	42 427 122 (100 %)	-	42 427 122 (98,979 %)	-
3^{ème} résolution extraordinaire Pouvoirs en vue des formalités.	adoptée	42 427 122 (100 %)	-	42 427 122 (98,979 %)	-